

---

*Si vous le souhaitez, utilisez les commentaires (option en haut à droite) en les signant.*

---

## Plate-forme intersectorielle pour prévenir la maltraitance

Note de synthèse de la réunion du 24 octobre 2013

Il a été exprimé l'importance d'accorder du temps au processus d'autant plus que de nouveaux enjeux d'une transversalité élargie ont été mis en place par le protocole et qu'il est indispensable de permettre aux correspondants maltraitance d'appréhender une matière, parfois nouvelle pour eux, et de consulter valablement leurs mandants.

Il a donc été décidé que pour constituer le plan, il y avait lieu de commencer par effectuer un large état des lieux qui permettrait notamment de mieux faire connaissance et d'échanger autour des pratiques.

Il a été décidé de procéder de la manière suivante:

- Grâce à l'apport des correspondants maltraitance, le Comité de pilotage met au point un projet de grille visant à recueillir l'ensemble des actions existantes en FWB et de mieux déterminer d'éventuels manques.
- Le projet de grille est avalisé par la Plate-forme, autant que possible de manière électronique.
- Grâce aux grilles, les correspondants maltraitance recueillent les données.
- L'état des lieux est examiné en Comité de pilotage et, une fois approuvé, transmis à la plate-forme.
- La plate-forme examine l'état des lieux et définit, à partir de là, les étapes suivantes visant à l'établissement du plan.

---

### Mise en oeuvre de la décision

---

Afin d'assurer une bonne information de tous, le tableau ci-dessous sera mis à jour à chaque étape

#### 1. Mettre au point une grille visant à recueillir l'ensemble des actions existantes en FWB

Tache	Opérateur	Délais
-------	-----------	--------

Communiquer à la Coordination les coordonnées de tous les référents maltraitance et correspondants des administrations (Cfr <u>Liste incomplète à ce jour</u> )	Cabinet Evelyne Huytebroeck	
Communiquer la décision de la plate-forme au Comité de pilotage	Coordination	13/11
Consulter les mandants afin d'obtenir leurs apports Communiquer à la coordination leurs apports <ul style="list-style-type: none"> <li>• DG Santé: fait (20/11)</li> <li>• AGERS: fait (04/12)</li> <li>• ONE : fait (11/12)</li> <li>• DGAJ :</li> </ul>	Correspondants maltraitance	
Grâce à l'apport des correspondants maltraitance, proposer un projet de grille.	Coordination	08/01
Discussion du projet de grille.	Comité de pilotage	08/01
Approbation du projet de grille.	Comité de pilotage	22/01
Envoi du projet de grille approuvé par le Comité de pilotage aux membres de la plate-forme	Coordination	24/01
Approbation de la grille	Plate-forme	17/03
Mise en ligne de la grille afin de recueillir les données	Coordination	20/03

## 2. Recueillir les données relatives à l'ensemble des actions existantes en FWB

Tache	Opérateur	Délais
Consulter les mandants afin d'obtenir leurs apports Communiquer les apports via le système de recueil des données	Correspondants maltraitance	30/05
A la demande des Correspondants maltraitance, le délai est postposé au 30/08	Correspondants maltraitance	30/08